



Procès-verbal de la 242^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice, à Beaucanton, le mercredi 17 septembre 2025, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Michelle Godbout, conseillère
Érika Larouche, conseillère
Lise Gamache, conseillère

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et
M^{me} Coralie Tremblay-Larouche agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 20 h.

Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT
APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 241^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 13 août 2025 à Val-Paradis;
3. Présentation des correspondances au 17 septembre 2025;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 17 septembre 2025;
5. Approbation de la soumission de Village en santé Valcanton pour l'installation d'un mur d'intimité au Carrefour communautaire de Val-Paradis;
6. Demande de don Village en santé Valcanton pour les collations et les soupes à l'école Beauvalois;
7. Émission d'un permis de possession de chenil à Val-Paradis;
8. Appui au Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie;
9. Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 17 septembre 2025;
10. Mise à jour de la responsable autorisée sur Employeur D;
11. Engagement d'une préposée à l'entretien ménager au Centre multiservice;
12. Démission de l'employé n° 319 en date du 15 septembre;



- 13. Désignation d'un organisme signataire pour l'Entente de partenariat avec Éco Entreprises Québec;
- 14. Adoption d'une date pour l'Halloween;
- 15. Résultats du sondage concernant l'implantation d'un système de premiers répondants;
- 16. Intérêt à implanter un système de premiers répondants en partenariat avec Villebois;
- 17. Soumission pour l'amélioration du réseau internet du bureau de la Maison des jeunes;
- 18. Soumission achat et configuration de nouveaux ordinateurs;
- 19. Demande de prêt de salle sans frais pour la Maison des jeunes décentralisée;
- 20. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
- 21. Divers
 - 21.1. Demande de prêt de salle sans frais pour la Fabrique de Saint-Joachim
 - 21.2. Approbation de la soumission de la Coordinatrice en loisirs;
 - 21.3. Autorisation à faire les démarches pour le projet Circonflexe;
 - 21.4. Engagement d'une Coordinatrice en loisirs;
 - 21.5. Demande CPE Mamie Souris.
- 22. Période de questions;
- 23. Date de la prochaine séance (2 octobre 2025, à Val-Paradis, 20 h);
- 24. Levée de la séance.

2025-242-02 Adoption du procès-verbal de la 241^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 13 août 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance des procès-verbaux.

242-CLVAL-3726 SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 241^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 13 août 2025 à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-03 Présentation des correspondances au 17 septembre 2025

L'adjointe administrative passe en revue le bordereau des correspondances reçues au 17 septembre 2025.



2025-242-04

Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 17 septembre 2025

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Coralie Tremblay-Larouche en date du 17 septembre 2025 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 17 septembre 2025.*

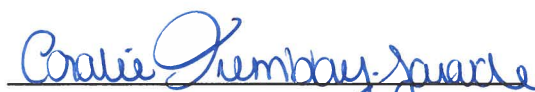
242-CLVAL-3727

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 17 septembre 2025 pour un montant total de **93 081,58 \$** le tout tel qu'il appert et étant plus amplement d'écrit à la liste présentée par l'adjointe administrative, Coralie Tremblay-Larouche, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.


Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-05

Approbation de la soumission de Village en santé Valcanton pour l'installation d'un mur d'intimité au Carrefour communautaire de Val-Paradis

Tel que discuté précédemment, le conseil demande un croquis pour l'aménagement du mur avant d'accepter la soumission.

2025-242-06

Demande de don Village en santé Valcanton pour les collations et les soupes à l'école Beauvalois

Étant donné que la Localité de Valcanton contribue déjà d'un montant de 3000 \$ pour les collations des élèves de l'école Beauvalois, le conseil refuse de donner un montant supplémentaire pour ce projet.

2025-242-07

Émission d'un permis de possession de chenil à Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Karoll-Ann Tremblay fait la demande à la Localité de Valcanton afin d'obtenir un permis de posséder un chenil totalisant un nombre de quinze chiens;

CONSIDÉRANT QUE toute personne qui souhaite exploiter un chenil doit préalablement obtenir un permis de la municipalité;



CONSIDÉRANT QUE ce permis est autorisé conformément au Règlement n° 21.03 section 3 et du Règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le coût du permis annuel est de 200 \$ et qu'il couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'émission de ce permis dans le cas où le montant du permis est réglé à la Localité de Valcanton, sera valide jusqu'au 31 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Appui au Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie

Le conseil discute sur le sujet, suite à différentes demandes des citoyens nous constatons qu'il serait intéressant d'avoir plus de publicité et plus d'information quant à l'organisme dans notre région pour pouvoir justifier le don de 10 000 \$. Le conseil pourra reconsidérer une nouvelle demande par la suite. Celui-ci invite également l'organisme à présenter une demande écrite pour la réservation et la gratuité de la salle pour chaque événement.

Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 17 septembre 2025

L'adjointe administrative dépose l'état des revenus et des dépenses au 17 septembre 2025 et le conseil en prend connaissance.

Mise à jour de la responsable autorisée sur Employeur D

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Renée Begin est encore la personne responsable autorisée pour la plateforme Employeur D et qu'elle n'est plus à notre emploi;

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour est nécessaire et qu'elle doit s'assurer que le site est conforme aux politiques RH, incluant les normes de rémunération et les conditions de travail des employés et dirigeants ;

CONSIDÉRANT QU'elle doit approuver les politiques et pratiques de l'entreprise pour encadrer la gestion des renseignements personnels.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative à être responsable autorisée de la plateforme Employeur D, et ce, en date d'aujourd'hui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Engagement d'une préposée à l'entretien ménager au Centre multiservice

CONSIDÉRANT QUE le poste de commis de préposée à l'entretien ménager à Beaucanton était à pourvoir suite à son affichage;

CONSIDÉRANT QUE des entrevues ont été effectuées et que M^{me} Suzanne Lauzon répond aux exigences de ce poste.



242-CLVAL-3730

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER M^{me} Suzanne Lauzon à temps partiel au poste de préposée à l'entretien ménager à Beaucanton à compter du 18 août 2025 à raison de 20 heures par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-12

Démission de l'employé n° 319 en date du 15 septembre

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a reçu une lettre de démission de la part de l'employé n° 319 effective en date du 15 septembre prochain.

242-CLVAL-3731

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la démission de l'employé n° 319, et ce, en date du 15 septembre de lui verser son indemnité de départ de 6 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-13

Désignation d'un organisme signataire pour l'Entente de partenariat avec Éco Entreprises Québec

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) (« la Loi ») a été modifiée par la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement;

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« le **Règlement** ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE ÉEQ est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confiée la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement prévoit la conclusion d'une entente entre ÉEQ et un organisme municipal ou une communauté autochtone, entente portant sur la collecte et le transport des matières visées à l'article 24 du Règlement.



242-CLVAL-3732

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Localité de Valcanton autorise et identifie la Localité de Villebois comme Organisme signataire pour conclure une telle entente sur le Territoire d'application;

QUE le conseil de la Localité de Valcanton autorise M^{me} Kelly-Ann Shea et Coralie Tremblay-Larouche à signer, au nom de la Localité de Valcanton, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'entente auprès d'Éco Entreprises Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-14

Adoption d'une date pour l'Halloween

CONSIDÉRANT QUE l'Halloween sera la prochaine fête au calendrier;

CONSIDÉRANT QU'une récolte de bonbons à Valcanton aura lieu durant la récolte de la Localité de Villebois.

242-CLVAL-3733

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la date à laquelle la récolte de bonbons aura lieu soit le : 31 octobre de 16 h à 20 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-15

Résultat du sondage concernant l'implantation d'un système de premiers répondants à Valcanton

L'adjointe administrative présente le résultat du sondage concernant l'implantation d'un système de premiers répondants à la Localité de Valcanton étant donné qu'il était nécessaire de mettre à jour ce service.

2025-242-16

Intérêt à implanter un système de premiers répondants en partenariat avec Villebois

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton à l'intention de mettre en place un service de premiers répondants pour ses villages étant donné sa situation géographique et que M^{me} Coralie Tremblay-Larouche et M. Steve Bouchard soient nommés responsable de la poursuite des démarches en vue de la formation de premiers répondants en collaboration avec Villebois;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Coralie Tremblay-Larouche soit mandatée pour signer au nom de la Localité de Valcanton pour l'Entente avec l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec demande une résolution de la Localité de Valcanton autorisant M. Steve Bouchard à récupérer les résultats de la vérification de chaque premier répondant.



242-CLVAL-3734

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER de mandater M^{me} Coralie Tremblay-Larouche à signer pour et au nom de la Localité de Valcanton l'Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables. Que M. Steve Bouchard soit autorisé à récupérer le Résultat de la vérification de chaque candidat premier répondant apparaissant aux formulaires ou transmis à la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-17

Soumission pour l'amélioration du réseau internet du bureau de la Maison des jeunes

L'adjointe administrative présente la soumission du technicien en informatique pour le changement du réseau internet de leurs locaux afin que celui-ci soit d'une qualité optimale. Cependant, il est décidé que le réseau au sein du gymnase soit simplement réparé afin de permettre aux locataires de pouvoir bénéficier de ce réseau.

2025-242-18

Soumission achat et configuration de nouveaux ordinateurs

CONSIDÉRANT QUE les ordinateurs du bureau de l'adjointe administrative et de la secrétaire-trésorière sont vieux, que la nouvelle version ne passera pas dans le système;

CONSIDÉRANT QUE si un ordinateur n'est pas compatible avec Windows 11, cela implique que nous resterons sur Windows 10, ce qui signifie que nous ne recevrons plus les mises à jour de sécurité à partir d'octobre 2025, rendant votre système plus vulnérable aux virus et aux malwares. Cela peut aussi entraîner des problèmes de stabilité et de compatibilité logicielle.

242-CLVAL-3735

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER d'installer deux ordinateurs neufs permettant également de pouvoir faire du télétravail si la situation le requière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-19

Demande de prêt de salle sans frais pour la Maison des jeunes décentralisée

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes décentralisée de VVB demande un prêt de salle sous forme de don pour l'événement d'Halloween;

CONSIDÉRANT QUE cet événement rassemblera les citoyens de VVB autour d'une fête communautaire inclusive et divertissante.



242-CLVAL-3736

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER de prêter la salle gratuitement durant une semaine soit : du 27 octobre au 2 novembre pour l'événement d'Halloween de notre secteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-20

Compte-rendu des représentants de la Localité sur différents organismes et comités

M^{me} Michelle Godbout mentionne qu'elle a participé à la table sociale de VVB où ils ont discuté de la problématique dans notre région notamment pour le transport.

M^{me} Nathalie Pouliot a trouvé des rencontres pour travailler sur le dossier. Il y a eu une rencontre le 10 septembre permettant de se réunir et de démontrer que le transport est important.

Le sujet des DEA a aussi été abordé notamment sur la difficulté d'accessibilité de l'équipement en lien avec leur lieu et que des entretiens serait requis.

De plus, celle-ci nous informe sur une formation qui se donnera gratuitement d'une durée de 3 h qui va avoir lieu le 18 novembre à Val-Paradis qui a pour but de desseller les signes de détresse chez une personne et comment y remédier ou l'apaiser.

2025-242-21

Divers

2025-242-21.1

Demande de prêt de salle sans frais pour la Fabrique de Saint-Joachim

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Saint-Joachim de Beaucanton demande un prêt de salle du gymnase sous forme de don pour les bingos mensuels de septembre 2025 à mai 2026;

CONSIDÉRANT QUE cet événement rassemblera les citoyens de Valcanton autour d'un événement communautaire inclusif et divertissant.

242-CLVAL-3737

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER de prêter la salle gratuitement du gymnase mensuellement pour l'événement bingo de la Fabrique Saint-Joachim de Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-242-21.2

Approbation de la soumission de la Coordonnatrice en loisirs

CONSIDÉRANT QUE la Coordonnatrice en loisirs fait une demande d'achat de fournitures, d'un bureau, d'un écran, d'une chaise et pour les activités à venir concernant les loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le coût total des soumissions est de : 4903.46 \$ sur un budget annuel de 2383,68 \$ incluant la participation aux activités et l'achat d'équipement.

242-CLVAL-3738

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER une partie de cette soumission, soit : l'écran, le bureau, de réduire la liste de fourniture en regardant ce qu'on possède déjà. D'accepter le budget total de 724,44 \$ pour les activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-21.3

Autorisation à faire les démarches pour le projet Circonflexe

CONSIDÉRANT QUE prêt-pour-bouger est un ambitieux projet de société financé par le Gouvernement du Québec, visant à mettre en place un réseau provincial d'accès gratuit à des équipements sportifs, récréatifs et adaptés. Loisir et Sport Montérégie joue un rôle clé dans la mobilisation, l'accompagnement et le soutien des organismes et partenaires régionaux, favorisant le déploiement, la gestion et la pérennisation des points de service de prêt d'équipement. Grâce à cette initiative, plus de 50 points de service sont désormais accessibles partout en Montérégie, permettant à un plus grand nombre de citoyens de bouger librement et de découvrir les joies du plein air et du loisir actif;

CONSIDÉRANT QUE leur mission est de rendre accessible gratuitement du matériel récréatif, sportif ou adapté durable et sécuritaire à l'ensemble de la population québécoise en mettant en place des points de service de prêt d'équipement;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs sont d'accroître l'accessibilité, d'offrir des solutions concrètes pour emprunter gratuitement du matériel sportif et récréatif, d'encourager la participation active, de favoriser l'initiation et la pratique régulière d'activités physiques et de plein air, de faciliter la recherche d'équipements, de développer une plateforme numérique pour l'inventaire et la réservation en ligne des équipements.



242-CLVAL-3739

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER à commencer les démarches afin d'adhérer au programme Circonflexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-21.4

Engagement d'une Coordinnatrice en loisirs

CONSIDÉRANT QUE le poste de Coordinnatrice en loisirs à Beaucanton était à pourvoir suite à son affichage;

CONSIDÉRANT QUE des entrevues ont été effectuées et que M^{me} Shaïla Cloutier répond aux exigences de ce poste.

242-CLVAL-3740

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER M^{me} Shaïla Cloutier à temps plein au poste de Coordinnatrice en loisirs à Beaucanton à compter du 15 septembre 2025 à raison de 30 heures par semaines.

2025-242-21.5

Demande CPE Mamie Souris

CONSIDÉRANT QUE le CPE Mamie Souris fait la demande pour avoir accès à une toilette près du CLSC;

CONSIDÉRANT QUE le conseil reconsidère leur demande et accepte dans le cas où ce sera une porte-accordéon.

242-CLVAL-3741

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER d'installer une porte-accordéon séparant la toilette du CPE Mamie Souris pour permettre l'accessibilité en cas d'événement au Centre multiservice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-242-22

Période de questions

Il n'y a pas de question.



2025-242-23

Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 2 octobre 2025, à Val-Paradis, à compter de 20 h.

2025-242-24

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

242-CLVAL-3742

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 21 h 05.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés
Présidente
Localité de Valcanton

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative
Localité de Valcanton